

# Le Grillon

**MESSAGE DE  
M. Pierre-André Burnier  
Syndic**

**A** voir des projets d'avenir sans oublier les empreintes du passé.

C'est peut-être un des défis de nos communautés modernes que de pouvoir valoriser les savoir-faire de nos anciens pour mieux avancer, sans risquer la frénésie ou une agitation débridée qui pourraient impacter notre qualité de vie.

Dans nos fonctions d'élus politiques, nous nous devons de jouer les rôles de locomotive, de donner l'impulsion du progrès, du développement pour assurer la survie économique de la communauté et si possible, lui apporter de la prospérité. En ce sens, nous devons être attentifs aux besoins de la population, à l'entretien des infrastructures, tant fonctionnelles que vouées au tourisme ainsi qu'à offrir des services de qualité.

Nous vouons dès lors nos réflexions et nos finances à des projets d'envergure qui vont bien au-delà de l'entretien du « ménage » communal. La population augmente ? il faut créer des places de crèche, des places de jeux, élargir des routes, créer des places de parcs. Le tourisme se diversifie en raison du réchauffement ? il faut être inventifs, prévoir des loisirs 4 saisons et élargir l'offre. Le Gryon-Parc il y a quelques années et maintenant la zone de loisirs été/hiver de Fricence sont de belles réussites au vu des excellentes fréquentations.



Nous travaillons chaque année sur un plan quinquennal des investissements et y faisons figurer des projets qui ne verront peut-être pas tous le jour ou qui seront retardés, mais nous pouvons ainsi définir une vision à plus long terme de notre développement, dans le respect de nos capacités financières.

En 2018 et 2019, deux clins d'œil bienvenus auront lieu sur les empreintes de notre passé.

Premièrement, nous allons commémorer le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la chanson de Mi-Eté de Juste Olivier, du 1<sup>er</sup> au 4 août 2019 dans le magnifique hameau historique de Taveyenne. La Jeunesse, la Fanfare, le tourisme et la Municipalité y œuvrent déjà.

Deuxièmement, nous allons éditer un ouvrage riche en renseignements historiques mais aussi contemporains, livre qui englobera une grande diversité de thèmes sur notre chère Commune, histoire, géographie, flore, faune, population, etc. Je remercie les personnes qui s'investissent dans ces deux grands projets et invite toute la population à leur réserver un bon accueil.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes, emplies de joies et de bonheur, ainsi qu'une année 2019 enrichissante.

## Sommaire

**1-2** Police population, ça roule trop vite

**3-4** L'eau potable, offre médico-sociale, Rte des Renards

**5-6** en bref, 150<sup>ème</sup> chanson de la Mi-été

**7-8** Tourisme et memento hivernal

## POLICE POPULATION



**L**e concept Police-Population (PoPu) existe dans le Canton de Vaud depuis 1992. A ce jour, plus de 140 communes vaudoises ont adhéré à celui-ci. La Municipalité de Gryon a décidé de procéder à un sondage, afin de savoir si les habitants ont un intérêt pour ce concept.

Ce programme a pour ambition d'aider à prévenir les actes criminels en tout genre en renforçant la collaboration entre la police et la population, tout en respectant la vie privée de chacun.

L'objectif est que chaque citoyen/ne apprenne à détecter les situations à risques, adopte quelques réflexes de base lui assurant une meilleure sécurité, apprenne à se prémunir contre de possibles actes malveillants et signale tout fait suspect à la police.

En devenant membre du concept, vous recevrez de la division prévention criminalité de la police cantonale, une information mensuelle, qui met en exergue les délits contre le patrimoine commis dans votre commune. Il vous sera également transmis des conseils de prévention, inhérents aux problèmes locaux ou régionaux.

Ces informations sont envoyées par courriel.

Des messages de prévention urgents (délits sériels en cours dans votre région et/ou dans le canton) ou plus généraux (nouvelles manières d'opérer de certains délinquants par exemple) sont également envoyés par informatique en fonction de l'actualité.

Les personnes qui seraient intéressées par ce concept sont priées de s'inscrire d'ici au 31 janvier 2019 :

directement par mail auprès du greffe municipal : [greffe.municipal@gryon.ch](mailto:greffe.municipal@gryon.ch), par téléphone au 024 498.00.30 ou sur le site [www.gryon.ch](http://www.gryon.ch) en répondant au sondage en ligne.

Selon le nombre d'inscriptions, une séance publique sera organisée au printemps 2019.

Le site [www.votrepolice.ch](http://www.votrepolice.ch) vous apportera diverses précisions utiles.

## ÇA ROULE TROP VITE !



**V**ous aurez constaté que la commune a fait l'achat d'un nouveau radar préventif qui permet non seulement d'annoncer aux conducteurs leur vitesse mais qui enregistre des relevés réguliers sur les nombres de passages et les vitesses. Or, les constats qui en ressortent sont assez consternants.

En effet, la norme V85 (vitesse moyenne du 85% des véhicules enregistrés) qui est celle habituellement retenue pour les mises en place des mesures de signalisations, dépasse systématiquement les limitations.

De même, les contrôles de radar effectués par la Police cantonale démontrent des taux d'infraction plus haut que les moyennes cantonales. Les chiffres ci-dessous le prouvent :

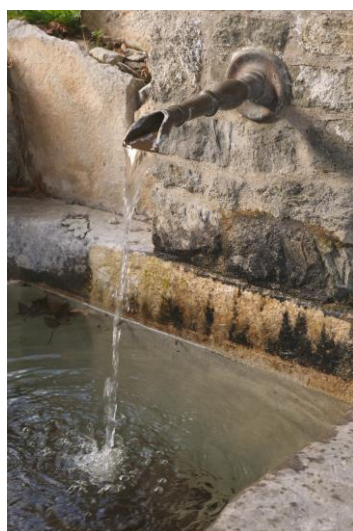
Radars préventifs communaux :

- **entrée à la Barboleuse depuis Gryon, vers le Gryon-Parc (limitation à 50) :** la moyenne V85 est à 64 km/h, avec une vitesse maximale enregistrée à 110 km/h
- **entrée du Village depuis Bex, avant le collège (limitation à 50) :** la moyenne V85 est de 56 km/h avec une vitesse maximale enregistrée à 100 km/h
- **route de Solalex, vers la télécabine :** la moyenne V85 est de 59 km/h avec une vitesse maximale enregistrée à 110 km/h

radar de la Police cantonale à la route de Bex, sortie du Village : deux contrôles effectués en août et septembre font état de taux d'infraction de 8,60% et 10,19% alors que la moyenne cantonale pour les mêmes périodes est de 3,48%.

Nous demandons dès lors à chacun de faire preuve de prudence et de respecter les limitations afin que la sécurité routière puisse être optimale dans une commune qui accueille de plus en plus de familles avec jeunes enfants.

### L'EAU POTABLE



**L**es saisons estivales 2017 et 2018 se sont avérées les plus chaudes jamais enregistrés en Europe depuis le début des relevés. Nous avons connu deux étés très chauds, avec des épisodes de canicule mais aussi des automnes certes magnifiques mais très secs.

Les réserves hydriques et nappes phréatiques n'ont pas pu se renouveler suffisamment avec la période hivernale et le manque d'eau

préoccupe vivement le monde agricole, tout comme les services d'approvisionnement.

Le canton de Vaud interdit tout pompage d'eau dans les rivières et certaines communes ont dû mettre en place des restrictions d'eau, notamment en Valais et dans le Jura.

Qu'en est-il à Gryon ?

Actuellement, les débits des sources sont suffisants à assurer un approvisionnement correct mais ils sont déjà très bas, leur niveau étant celui constaté d'habitude en février, lors de la période d'étiage.

Aucun épisode de pluie important n'est venu arroser les sols avant le gel de ceux-ci et nous avons quelques inquiétudes quant aux répercussions possibles sur ces débits, une telle situation ne s'étant pas produite à ce jour avec une pareille ampleur.

Nous savons par exemple que des sources privées, alimentant des chalets isolés, se sont déjà quasiment tarées.

Nous devons aussi nous rappeler que la population résidente habituelle d'env. 1400 personnes atteint des pics de 5000 personnes en haute saison, les consommations devenant très importantes.

La gestion d'un réseau d'eau potable s'avère une tâche difficile car il est nécessaire parfois de pomper l'eau d'un réservoir à l'autre, notamment pour « remonter » l'eau sur les secteurs d'altitude. Il est aussi impossible de stocker de l'eau lors des périodes où les sources donnent beaucoup pour l'utiliser à une autre saison, ceci pour des raisons évidentes de salubrité. L'eau potable doit être en constant mouvement et ne pas stagner. Il doit y avoir en tout temps un bon équilibre entre les débits arrivant des sources et la consommation.

A noter que le système d'enneigement technique dispose de ses propres sources, indépendantes du réseau public et que la production de neige n'impacte pas les quantités d'eau du réseau, seuls des « trop-pleins » étant parfois déversés dans ce réseau parallèle.

Aussi et sans vouloir être trop alarmistes à ce stade, nous pensons important de vous sensibiliser à la question et de vous demander d'ores et déjà d'utiliser cette précieuse ressource avec beaucoup de parcimonie, en tenant compte des recommandations suivantes :

- ✓ Se doucher au lieu de prendre un bain.
- ✓ Ne pas laisser couler l'eau en continu lors du brossage des dents ou quand on se rase.
- ✓ Sur une place de lavage officielle, nettoyer la voiture avec un seau et une éponge à la place du jet d'eau.
- ✓ N'arroser le jardin que si nécessaire, le soir. L'idéal est de récupérer l'eau de pluie.
- ✓ Remplir complètement la machine à laver ainsi que le lave-vaisselle avant de les mettre en marche.
- ✓ S'équiper de robinet mitigeurs mono levier ou de mélangeurs thermostatiques.
- ✓ Réparer systématiquement et rapidement toutes fuites.
- ✓ Equiper ses WC d'une chasse-d'eau à double commande ou ne pas tirer complètement la chasse si ce n'est pas nécessaire.
- ✓ Laver ses légumes au-dessus d'une bassine et utiliser l'eau pour les plantes ou fleurs.

**Quelle offre médico-sociale sur le plateau Villars-Gryon ?**

### **Les communes d'Ollon et de Gryon se préoccupent de l'offre médico-sociale sur le Plateau de Villars-Gryon**

**L**e Réseau santé Haut Léman (RSHL) a mandaté l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP) de Lausanne afin

de mener une importante étude sur les besoins et conditions du maintien à domicile de la

population âgée du Plateau Villars-Gryon. Cette étude sera pilotée par la Professeure Valérie Hugentobler.

Les Municipalités d'Ollon et de Gryon vont s'impliquer dans cette démarche, en contribuant notamment au coût de ladite étude (actuellement en discussion), dans l'attente d'une éventuelle contribution de l'Etat. Cette démarche débute ce mois de décembre et devrait aboutir en juin 2019.

Le Bel Age et les différents partenaires régionaux de la santé seront bien entendu associés aux travaux et certains habitants de la commune seront consultés, soit directement soit par sondage. La Municipalité les remercie par avance de leur contribution qui paraît essentielle pour améliorer la situation dans notre village en matière d'offre médico-sociale. Vu la particularité de la démarche la secrétaire municipale, voire le municipal Georges Vittoz, sont à disposition pour de plus amples informations.

### **Route des Renards**

**L**es travaux de réfection et d'élargissement de la route des Renards ont avancé conformément aux planifications cet été et un tapis provisoire sera posé en vue de la réouverture de cet axe routier pour la saison hivernale.

Si de prime-abord il peut sembler que la chaussée a rétréci, il s'agit bien d'un aspect visuel souhaité pour ralentir la vitesse de la circulation. En réalité, la largeur totale a bien été élargie et le croisement des véhicules sera plus aisé mais devra utiliser le trottoir franchissable, avec toute la prudence nécessaire.

Afin de contenir la vitesse et d'éviter que les utilisateurs ne restent sur le trottoir franchissable, des obstacles modérateurs de trafic seront encore installés hors période de déneigement, le but étant de créer des sinuosités.

Le chantier reprendra au printemps 2019 pour la deuxième étape des travaux devant mener jusqu'à la déchetterie.

Celle-ci sera à nouveau disponible à son emplacement habituel avant Noël mais déménagera une nouvelle fois sur la route de Solalex au printemps.

La route de déviation par le chemin de Plan Paquier ne sera pas utilisable durant l'hiver.

Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension face à ces travaux d'utilité publique importants.

#### EN BREF

Le traditionnel **loto** des sociétés locales aura lieu le **29 décembre à 17h** à la Grande-salle de Barboleuse. Venez nombreux soutenir nos sociétés locales et tenter la chance.

⇒ Pour la **période de fin d'année**, le bureau communal sera fermé du lundi 24 décembre au mercredi 26 décembre ainsi que du lundi 31 décembre au jeudi 3 janvier 2019.

⇒ Un centre de secours et d'urgence du Chablais et Alpes vaudoises (**CSU**) vient d'être constitué et M. Georges Vittoz a été désigné à son comité comme délégué officiel des communes du District. Il en assure aussi la Vice-présidence.

⇒ Une restructuration interne a eu lieu au sein du **personnel communal** afin de tenter de répondre à des surcharges de travail, tant au service technique qu'à l'équipe communale. M. Stéphane Ruchet a été désigné Chef d'équipe et se chargera d'encadrer les collaborateurs des services extérieurs, le but étant de libérer M. Olivier Brodard, voyer communal, de cette tâche pour lui permettre de mieux seconder le technicien communal, M. Mario Gheza. Un employé auxiliaire saisonnier a été engagé pour renforcer les effectifs extérieurs.

⇒ **Service de déneigement** : nous rappelons qu'il est interdit de déverser sur les voies publiques la neige



provenant des cours, parkings, trottoirs ou autres emplacements privés. De même le stationnement sur les places d'évitement n'est pas autorisé et les véhicules doivent être parkés sur les propriétés privées ou les parkings autorisés, sous peine d'évacuation.

⇒ Le centre **EVAM** pour l'accueil des migrants a été définitivement fermé au chalet des Hêtres, l'état n'ayant pas reconduit la location avec le propriétaire. Relevons que la collaboration a été régulière et très bonne avec les divers responsables de ce centre et que des collaborations ont été mises en place à satisfaction avec certains migrants tant à la Maison du tourisme qu'au sein de l'équipe communale des services extérieurs.

⇒ **Inscription des chiens** : pour rappel, les jeunes chiens nés ou acquis en cours d'année doivent être déclarés par leur détenteur ou propriétaire jusqu'au 31 janvier de l'année suivante au bureau communal, avec leurs papiers contenant le numéro de puce électronique. Toute acquisition ou séparation d'un chien en cours d'année doit être déclarée dans les 15 jours. Conformément aux dispositions cantonales, les chiens appartenant à la liste des races dites dangereuses doivent être aussi annoncés au service des affaires vétérinaires. Toute morsure par un chien sur un humain ou un autre animal doit également être signalée à ce service. Informations sous [www.vd.ch](http://www.vd.ch) – police des chiens.

⇒ dès mi-décembre, trois brochures réalisées par M. **Christophe Shann** (le calendrier 2019, le jeu de la vérité et l'histoire suisse simplifiée), incluant de magnifiques photographies de la région, seront en vente au Marché Gryonnais, à l'Office du Tourisme et au Bazar de Barbol. Les prix sont indiqués sur place.



## Chanson de la mi-été de Taveyanne

1<sup>er</sup> au 4 août 2019

La Jeunesse de Gryon, secondée par la Fanfare, la Commune et la Maison du tourisme a constitué un comité qui travaille d'ores et déjà à organiser un événement grandiose et festif pour la Mi-été 2019. Il y a en effet 150 ans, le poète Juste Olivier décernait sa fameuse chanson à la jeunesse tâtchie.

*Nous autres montagnards  
Avons aussi nos fêtes  
Le ciel bleu sur nos têtes  
Fiers de nos fiers remparts  
Nous autres montagnards*

Cette chanson a sans conteste contribué à la renommée de notre mi-été. Elle constitue un moment incontournable de cette célébration annuelle puisque ses 24 versets sont chantés chaque année par le nombreux public présent à Taveyanne, accompagné par la Fanfare de Gryon. L'Adieu à Taveyanne, aux paroles émouvantes, fait aussi partie de cette cérémonie.

Cette chanson réunit toutes les voix aimant ce coin de pays, tant habitants, résidents secondaires ou hôtes d'un jour, dans un chœur improvisé dont les notes emplissent la belle combe de cet alpage.

Cette chanson encore, contient le message de cœur des gryonnais, clamant leur attachement à ce lieu et à ses valeurs, leur amour pour leur pays et leur joie de partager simplement la belle saison avec tous leurs invités d'un jour !



Alors, reprenez et bloquez d'ores et déjà les dates des 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 août 2019 car la jeunesse vous promet une fête magnifique !

Le programme définitif n'est pas encore arrêté mais les points forts en seront les suivants :

- **Jeudi soir 1<sup>er</sup> août** : fête nationale à Taveyanne (plutôt qu'à Barboleuse) cortège aux flambeaux, feu et bal.
- **Vendredi 2 août** : jeux et animations en journée. Le soir, concert phare événementiel et bal du 150<sup>ème</sup>.
- **Samedi 3 août** : jeux et animations, visites accompagnées, prestations musicales en journée. Le soir, concert et bal de la Mi-été.
- **Dimanche 4 août** : déroulement selon la tradition avec diane au village par la Fanfare, culte qui sera radiodiffusé, chants, picoulet ainsi que partie officielle avec la presse et les descendants de Juste Olivier puis concert de la Fanfare.

Un livret de fête sera édité à cette occasion car une telle manifestation occasionne un budget exceptionnel que la société de Jeunesse ne peut assumer seule. Nous remercions dès lors les sociétés et entreprises régionales qui voudront bien publier une annonce et apporter ainsi leur contribution.

**Un loto** spécial aura aussi lieu à la grande-salle de Barboleuse pour soutenir ce financement le **23 février 2019**. Bienvenue à tous !

### Nouvelles du tourisme



**L**

#### a patinoire de Barboleuse fait peau neuve

En 2004, la rencontre entre le directeur de l'Office du Tourisme et Philippe Frossard, passionné de patinage, a permis de tester une patinoire éphémère sur le terrain, à l'époque non construit, entre Barboleuse et la télécabine. Cette patinoire, prévue pour être installée durant les vacances de février, a connu un véritable succès et son exploitation a été prolongée jusqu'à la fin du mois de mars.

Depuis, grâce au soutien financier de nombreux partenaires, la patinoire est chaque année montée sur les terrains de pétanque de la place de Barboleuse.

Cet hiver, la patinoire fait peau neuve, avec une nouvelle installation de refroidissement plus efficace au niveau de la gestion de l'énergie, également plus performante et l'acquisition de nouvelles barrières.

L'infrastructure et sa buvette sont ouvertes 7/7 en haute saison, ainsi que les mercredis, samedis et dimanches, hors saison.

Infos : [www.gryon.ch](http://www.gryon.ch) ou Maison du Tourisme de Gryon 024 498 00 00



#### Le ski de fond à Gryon

Le ski de fond fait traditionnellement partie du paysage hivernal de Gryon. Outre la partie située entre Les Frasses - Taveyenne - Les Chaux et La Verneyre, entretenue par le Centre des Sports de Villars, il existe quelques belles pistes pour tous les niveaux, faciles d'accès, dans le cadre enchanteur du vallon de Cergnement et du plateau de Solalex, entretenues par l'équipe de Gryon Sports et Loisirs. Également, à découvrir ou redécouvrir, une petite boucle à Fricence qui, dès cet hiver sera doublée pour effectuer le tour du lac de Fricence. Cette petite boucle est également praticable à pied, ou à cheval, lors des après-midis de février dédiés à l'équitation et au skijoring.

Attention toutefois, il est interdit de passer outre les cordes de sécurité, car la glace du lac est fragile, ce qui représente un danger potentiellement mortel pour l'homme et également les chiens qui doivent être tenus en laisse.

Afin de soutenir la préparation des pistes de ski de fond, vous pouvez contribuer en achetant votre abonnement auprès de la Maison du Tourisme de Gryon.

#### Au théâtre cet hiver

Comme chaque hiver, la Maison du Tourisme de Gryon vous invite à des représentations théâtrales à la Grande Salle de Barboleuse.

La première soirée, est un « **One-Woman Show** », spectacle humoristique joué le 27 décembre par la comédienne Sylvie Delalande, une habituée des pièces de théâtre chablaisiennes.

#### Synopsis

Vers la quarantaine, le mâle humain a coutume de quitter sa femelle « usagée » pour aller cavalier dans des pâturages plus verts. Anne en fait

l'expérience avec l'homme de sa vie. Entre désespoir, rage, rire et dérision, elle nous fait partager son quotidien avec un humour, parfois caustique...

La seconde pièce, « **ça sent le sapin...** », un autre délice d'humour, qui sera joué par la compagnie du Théâtre Neuf de St-Maurice le 9 mars 2019.

### Synopsis

Mado, veuve retraitée de 65 ans environ, est accompagnée par ses enfants dans une maison de repos pour une convalescence après une alerte cardiaque. Elle doit partager sa chambre avec une vieille dame qui lui réserve un accueil des plus frileux. Malgré tout elle va rapidement prendre goût à la vie conviviale des Chênes Blancs, avec la complicité de quelques-unes de ses compagnes d'infortune. Quant à ses enfants, étaient-ils animés de si bonnes intentions en la plaçant aux Chênes Blancs ?

L'entrée aux 2 spectacle est libre, chapeau à la sortie. Début du spectacle à 20h00, ouverture des portes dès 19h00

### Crèche de Noël et Visite du Père Noël à Gryon le 24 décembre

En complément au calendrier des fenêtres de l'Avent, au P'tit Marché de l'Hiver et au Marché aux sapins, une crèche vivante sera installée au Fond de Ville le 24 décembre durant l'après-midi parallèlement à la visite du Père-Noël et ses chiens de traîneaux

### Du nouveau chez les restaurateurs...

Les lieux publics permettent d'accueillir les hôtes, séjournant en vacances ou pendulaires mais constituent aussi des lieux de vie et d'échanges entre habitants de Gryon et des environs.

Nous sommes heureux de voir que les établissements publics connaissent un nouveau regain d'activité, au gré des reprises ou remises d'exploitants.

A l'Alpe des Chaux, le Resto Liberto a été repris au printemps par un couple dynamique. Le Restaurant des Chaux a aussi connu une impulsion nouvelle, devenu la Boille ô Chaux. Le Refuge de Fricence, longtemps fermé, ouvrira ses portes à nouveau pour la saison d'hiver à proximité des activités de loisirs de Fricence et nous saluons enfin la réouverture du mythique Café des Alpes au Village, sur l'initiative d'un jeune chef motivé.

Tous les restaurants, cafés ou tea-rooms ont besoin de nous pour vivre tout au long de l'année alors n'hésitez pas à leur rendre des visites régulières. A l'heure de l'individualité marquée de notre société, ce sont autant d'occasions de tisser des liens sociaux !

### Programme de l'hiver 2018-2019

19 décembre	Spectacle de Noël des écoles de Gryon au village
24 décembre	Noël à Gryon, nouvelle formule avec visite du père Noël et crèche vivante
27 décembre	Pièce de théâtre « Le Démon de Midi »
29 décembre	Loto des sociétés locales
30 décembre	Concert après-ski à la patinoire « Fred&Co » - Blues-Rock
1er janvier	Challenge de curling & Nouvel-an de l'APR2
3 janvier	Fin de journée luge & ski à Fricence
4 janvier 2019	Traditionnel Concert Classique de Nouvel An au temple de Gryon – Michel Tirabosco
5 janvier	Tournée aux saucisses de la Jeunesse de Gryon
12 janvier 2019	Souper aux saucisses organisé par la Jeunesse à la Grande Salle de Barboleuse
26 janvier	Démonstration de la Colonne de Secours à Fricence
2 février	Concert de Guggenmusik à Barboleuse
7 au 10 février	Courses de Chiens de traîneaux – TransAlp Gryon
16 & 23 février	Concert d'après-ski en musique à la patinoire de Barboleuse
22 fév & 1er mars	– Concours Fun de l'Ecole Suisse de Ski et fête en musique à Barboleuse
23 février	Loto « spécial 150ème Chanson de la Mi-été de Taveyenne »
19 & 26 février	Fondue & Descente aux flambeaux aux Chaux
21 & 28 février	Nocturne Luge et ski à Fricence
2 mars	Après-ski en musique à la patinoire de Barboleuse
2-3 mars	Après-ski sur les pistes organisé par la Jeunesse de Gryon
9 mars	Pièce de Théâtre « ça sent le sapin... »
9 - 10 mars	Téléfest, la grande fête du télémark
16 mars	Match aux cartes de Gryon (Jass)
13 avril	Concert de fin de saison à Barboleuse fuZZ-TOP, tribute officiel de ZZ-TOP en concert
19 avril	Jeux de Pâques à Barboleuse
21 avril	Concert Classique de Pâques au temple de Gryon

